



LES DROITS LINGUISTIQUES AU FÉDÉRAL EN TEMPS DE CRISE

La place du français en Ontario

Décembre 2020



Assemblée
de la francophonie de l'Ontario



Ottawa, le 10 décembre 2020

L'hon. Mélanie Joly

Députée d'Ahuntsic-Cartierville

Ministre du Développement économique et aux Langues officielles

Chambre des communes

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

L'année qui se termine n'a pas été exempte de défis. Loin de là! La COVID-19 s'est implantée partout au Canada en mars dernier a plongé tout le pays dans une situation de crise sans précédent. Gouvernements, organisations de toutes sortes et communautés ont dû s'ajuster à la vitesse éclair aux différentes restrictions mises en place afin de protéger la population et lutter contre la propagation du virus.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) souhaite reconnaître les efforts constants du gouvernement du Canada pour ses communications constantes avec notre réseau franco-ontarien durant la pandémie. Consultées par l'AFO sur les impacts de la COVID-19 sur leur organisation, les organisations à but non lucratif franco-ontariennes (OBNL) se sont dites satisfaites de la réponse des gouvernements ainsi que de leurs communications avec les OBNL franco-ontariennes, et ce, de façon légèrement plus importante que du côté de la majorité anglophone.

- Plus de 9 OBNL franco-ontariennes sur 10 (93,21 %) ont qualifié de minimalement acceptables la réponse du gouvernement du Canada ainsi que leurs communications avec les OBNL, soit 8 % de plus que du côté des OBNL anglophones.
- Près de 9 OBNL franco-ontariennes sur 10 (86,21 %) ont qualifié de minimalement acceptables la réponse du gouvernement de l'Ontario ainsi que leurs communications avec les OBNL, soit 11 % de plus que du côté des OBNL anglophones.

D'ailleurs, nous tenons à vous remercier ainsi que la ministre de la Prospérité de la classe moyenne, l'hon. Mona Fortier, et vos équipes, pour votre participation à une vidéoconférence avec nos membres pour présenter les programmes fédéraux et échanger sur les impacts de la COVID-19 sur leurs organisations.

Par contre, la crise sanitaire a démontré certaines failles et limites de nos droits constitutionnels à obtenir des communications diverses de nos gouvernements en français. Ce rapport, qui est le fruit de nos observations sur le terrain et de commentaires reçus par des francophones de l'Ontario, que ce soit de façon proactive ou lors de notre atelier sur le sujet donné dans le cadre de notre dernier congrès annuel, a pour but d'identifier les problèmes observés et de proposer des solutions afin d'y remédier.

Comme le disait avec beaucoup de sagesse la professeure de science politique au Collège militaire royal du Canada, Stéphanie Chouinard, lors de sa comparution devant le comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes le 26 novembre, les langues officielles sont "un outil et non un obstacle à la protection des Canadiens."

À la question posée à une centaine de participant.e.s dans le cadre de l'atelier *Les droits linguistiques en temps de crise*, présentée lors du congrès 2020 de l'AFO par Me François Larocque, titulaire de la Chaire de recherche sur les droits et enjeux linguistiques de l'Université d'Ottawa, et par Bryan Michaud, analyste politique à l'AFO, 50 % des répondant.e.s ont partagé avoir observé au moins une infraction linguistique lors de la crise sanitaire, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal.

Il va sans dire que la compréhension des communications gouvernementales dans une situation de crise majeure telle que nous avons vécue cette année décuple l'importance du respect de nos droits linguistiques. Les langues sont un vecteur essentiel et non un fardeau alourdissant la vitesse des communications.

Recommandation 1

- Que le gouvernement du Canada modernise la *Loi sur les langues officielles* en tenant compte des recommandations de l'AFO contenues dans ce rapport.

Note

Par ailleurs, ce rapport a pour objectif de cerner les problématiques et les solutions sur les communications gouvernementales au niveau fédéral uniquement. Un rapport similaire portant sur le palier provincial (Ontario) sera publié au cours des prochains jours.

Retour des voyageurs au pays

Il nous a été rapporté que l'accès à des services en français a été plutôt difficile - voir impossible - pour nos voyageurs revenant de l'étranger au début de la pandémie. Cette information a été partagée à deux reprises à l'AFO, mais plusieurs Canadiens ont déposé des plaintes en ce sens auprès du Commissariat aux langues officielles. Le Commissaire a d'ailleurs déposé un excellent rapport à cet effet, qui est mentionné dans ci-dessous dans le nôtre.

Ces manquements au niveau des services en français portent principalement sur l'incapacité des aéroports désignés bilingues à servir leur clientèle dans la langue officielle de leur choix, sur l'information et la documentation portant sur la COVID-19 remises par l'Agence des services frontaliers du Canada dans les aéroports et aux appels de suivi effectués par l'Agence de la santé publique du Canada.

Sans compréhension de l'anglais, plusieurs francophones ne pouvaient pas comprendre les règles et procédures visant leur sécurité ainsi que celle d'autrui. Pourtant, surtout au début de la pandémie, la transmission de consignes claires, précises et compréhensibles aux voyageurs de retour au pays est un élément essentiel pour freiner la propagation de la COVID-19.

Les suivis de l'Agence de la santé publique du Canada auprès des voyageurs de retour au pays ont connu des ratés au niveau de l'offre active au premier contact. Nous citons ici un répondant à un questionnaire distribué par l'AFO lors de son atelier sur les droits linguistiques en temps de crise.

“Lorsque je suis revenu de notre voyage en mars, l'Agence de la santé publique du Canada nous a contactés en anglais seulement, mais nous avons exigé une personne francophone qui devait nous contacter pendant nos 14 jours de confinement. Nous avons eu un service en français par la suite.”

Ainsi, le premier contact de suivi de retour de voyage de la part de l'Agence de la santé publique du Canada avec ce répondant s'est fait uniquement en anglais, sans offre active. Selon ce répondant, il y a eu un délai d'un peu plus de 10 heures entre le premier appel, fait exclusivement en anglais, et le deuxième appel, qui s'est déroulé en français. En plus de ne pas respecter la *Loi sur les langues officielles* du point de vue de l'offre active, l'Agence de la santé publique du Canada n'a pas respecté le concept d'égalité réelle. Le client francophone a eu droit à un moins bon service que s'il avait été anglophone.

Recommandation 2

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario appuie la recommandation 2 du rapport du Commissariat aux langues officielles *Une question de respect et de sécurité: l'incidence des situations d'urgence sur les langues officielles*, demandant au Conseil du Trésor du Canada de mettre en oeuvre une stratégie contenant des plans et procédures de communications de chaque institution fédérale en vue de prochaines crises.

Points de presse gouvernementaux

La présence du français dans les points de presse des gouvernements du Canada, de l'Ontario et d'autres provinces à travers le pays a ouvert une discussion sur ce thème, surtout lors du premier mois de la crise.

Le mandat de la Société Radio-Canada est d'une importance capitale pour une communauté de langue officielle en situation minoritaire comme la nôtre. Elle nous permet de communiquer, de nous informer et de nous divertir. Dans bien des régions, la Société Radio-Canada est la seule option d'information disponible en français. Dans le cas d'une crise sanitaire comme celle de la COVID-19, son rôle est essentiel.

Lors des premiers jours de la crise de la COVID-19, l'AFO a été en contact régulier avec les dirigeants de Radio-Canada Ontario et Radio-Canada Ottawa-Gatineau sur deux sujets : la diffusion des points de presse des gouvernements du Canada et de l'Ontario avec une offre de traduction simultanée sur le câble ainsi que sur le numérique. À cet effet, je tiens à souligner le bon travail et l'engagement des gestionnaires régionaux de Radio-Canada à bien informer les Franco-Ontariens. Comme le note

le mémoire que nous avons déposé auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) au mois de février, [Mémoire remis dans le cadre de la consultation de radiodiffusion CRTC 2019-379 \(renouvellement de licence demandée par la Société Radio-Canada - Canadian Broadcasting Corporation\)](#), les Franco-Ontariens sont généralement satisfaits du travail des stations régionales ontariennes.


D'ailleurs, cet attachement des francophones de l'Est ontarien envers leur station régionale s'est fait sentir lorsque la Société d'état avait annoncé le 20 mars 2020 la réduction de la moitié de la durée du *Téléjournal Ottawa-Gatineau*. Cette mesure avait été prise pour affronter la crise sanitaire et s'adapter aux moyens de confinement, selon la direction de la Société. Heureusement, cette décision a été renversée cinq jours plus tard.

Les dirigeants de Radio-Canada ont été proactifs au sujet de la diffusion des points de presse gouvernementaux sur les plateformes numériques. Dès notre premier échange, il nous a été rapporté que Radio-Canada travaillait à offrir les points de presse des gouvernements du Canada et de l'Ontario avec une traduction simultanée sur ses pages Internet et dans les réseaux sociaux, ce qui a été offert durant la première semaine de la crise. Pour cette action, nous avons levé notre chapeau à la Société Radio-Canada. Outre la découvrabilité difficile des points de presse (ils sont faciles à trouver sur les pages Facebook de la Société d'état, beaucoup moins sur les pages Internet des stations régionales), cette initiative permet à Radio-Canada de rejoindre un plus grand nombre de gens.

Par contre, plusieurs Franco-Ontariens n'ont pas accès à Internet ou leur connexion est trop lente pour visionner les points de presse de Radio-Canada transmis par la voie numérique. Ce point est d'ailleurs exposé dans notre [Livre blanc sur les médias francophones de l'Ontario](#). Plusieurs Franco-Ontariens vivent en régions éloignées ou en milieux ruraux.

Malheureusement, très peu de points de presse du gouvernement de l'Ontario ont été diffusés par Radio-Canada, jusqu'à présent, à la télévision.

Au point de vue anecdotique, il a été rapporté à l'AFO que des Franco-Ontariens allaient chercher leurs informations sur la COVID-19 via les points de presse du gouvernement du Québec ou en anglais via les chaînes de la CBC. Ainsi, certaines personnes ont dû consommer des informations provenant du gouvernement d'une autre province ayant des directives différentes de l'Ontario, ou dans d'autres cas, ont dû se tourner vers l'anglais pour se renseigner.



Au départ, les points de presse des différents gouvernements se tenaient à des heures irrégulières. Voici quelques exemples de choix éditoriaux discutables dans le cadre du mandat national de Radio-Canada faits par l'équipe de RDI et que nous désirons soulever :

- Le jeudi 19 mars, RDI a interrompu après deux minutes le point de presse en direct du gouvernement du Canada pour diffuser en direct une réaction des partis de l'opposition du Québec au point de presse du gouvernement.
- Le vendredi 20 mars, RDI a préféré diffuser un panel de discussion sur la course à la chefferie du quatrième parti du Québec, le Parti québécois, au lieu de diffuser le point de presse du gouvernement de l'Ontario.

Depuis la fin de la deuxième semaine de la crise, les points de presse des gouvernements du Québec et de l'Ontario se sont tenus quotidiennement en simultané et RDI a priorisé les points de presse du gouvernement du Québec.

Entretemps, nous avons eu des discussions sur une base quotidienne avec le gouvernement de l'Ontario pour trouver une solution au manque de français dans ses points de presse. En partie grâce à notre collaboration avec le bureau du premier ministre de l'Ontario et du ministère des Affaires francophones, le gouvernement de l'Ontario a commencé à offrir son signal de diffusion de ses points de presse avec des sous-titres le dimanche 12 avril, et avec une option de traduction simultanée le jeudi 16 avril. Cette initiative gouvernementale était une première dans l'histoire de la province. Ce signal, qui se retrouve sur la chaîne YouTube du gouvernement de l'Ontario, est également disponible comme source pour les diffuseurs.

Le fait que le gouvernement de l'Ontario et Radio-Canada offrent les points de presse avec la traduction simultanée sur le web permet à de nombreuses et à de nombreux Franco-Ontariens d'être informés en temps réel sur la COVID-19 et d'avoir instantanément le pouls de leurs élu.e.s et des fonctionnaires du ministère de la Santé de l'Ontario. Par contre, une partie importante de notre communauté dépend toujours de la télévision pour s'informer.

Dans le cadre de son mandat et à l'ère de l'information instantanée, Radio-Canada a le devoir de présenter les points de presse des gouvernements du Canada et ceux de l'Ontario pour rejoindre celles et ceux qui comptent sur la télévision pour s'informer.

Dans cet esprit, l'AFO a demandé le 17 avril à la direction des services en français de Radio-Canada Ontario et à la direction de la station d'Ottawa-Gatineau de diffuser les points de presse du gouvernement de l'Ontario via les stations de télévision régionales de l'Ontario et d'Ottawa-Gatineau. Une autre alternative proposée était de diffuser les points de presse de l'Ontario après ceux du gouvernement du Québec sur la chaîne RDI. Nous sommes déçus de la réponse négative que nous avons reçue à cet effet.

Ainsi, nous voulons réitérer dans ce rapport deux recommandations tirées de notre mémoire remis au CRTC sur le renouvellement de la licence de Radio-Canada.

Recommandation 3

Que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) renouvelle la licence de la Société Radio-Canada à la condition que la Société d'état procède à des changements de culture importants, commençant par l'objectif de devenir réellement un diffuseur pancanadien.

Recommandation 4

Que la division française de la Société Radio-Canada modifie sa gouvernance pour créer quatre entités autonomes (Atlantiques, Québec, Ontario et provinces du Centre et de l'Ouest), toutes responsables de leurs budgets de fonctionnement et de leur programmation sur leur territoire.

L'AFO a également reçu des commentaires de Franco-Ontarien.ne.s au début de la crise sur la présence du français lors des points de presse du gouvernement de l'Ontario et de l'Agence de la santé publique du Canada.

Du côté du gouvernement du Canada, plusieurs ont noté que les premiers points de presse se sont déroulés en très grande partie en anglais. Du côté de l'Agence, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada n'était pas en mesure de communiquer dans les deux langues officielles.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada désigne le poste d'administrateur en chef de la santé publique du Canada bilingue.

Langue d'étiquetage sur les produits de consommation

Le 19 mars, soit quelques jours après le début du confinement en Ontario, Santé Canada a retiré l'obligation d'étiquetage bilingue sur certains contenants de désinfectants et antiseptiques. Le 27 avril, ce même ministère avait émis une directive similaire levant l'obligation aux entreprises à fournir des étiquettes bilingues sur certains autres types de produits vendus d'un océan à l'autre. Aux dires du ministère, l'objectif était d'assurer et d'accélérer l'importation de certains produits, dont plusieurs à vocation sanitaire. Le 12 mai, Santé Canada reculait en retirant ces directives, rétablissant les normes applicables en matière d'étiquetage bilingue.

Présentement, les normes régissant l'étiquetage bilingue relève de deux règlements, soit le règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation et le règlement sur les aliments et les drogues. Manifestement, il est trop facile pour le gouvernement du Canada de se soustraire de ses obligations linguistiques dans ce domaine en suspendant unilatéralement les règlements pertinents du Gouverneur-en-conseil. Inversement, il aurait été plus difficile de bafouer les droits linguistiques des francophones et de mettre en péril la santé et la sécurité publique si les normes en matière d'étiquetage bilingue étaient fondées dans la *Loi sur les langues officielles*.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada précise les obligations en matière d'étiquetage dans le cadre de sa modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.

Financement des organismes franco-ontariens

Dans le cadre de ses discussions avec le gouvernement du Canada en vue du dernier renouvellement du *Plan d'action pour les langues officielles - 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, l'AFO a soulevé l'enjeu du sous-financement chronique du milieu communautaire franco-ontarien face au reste du pays.

Financement communautaire provenant de Patrimoine canadien par province (2015-2016)

Régions	Financement de programme	Financement de projet	Fonds stratégiques 2015-2016	Total 2015-2016	Répartition du poids des francophones hors Québec %	Total (sans le national et le Québec) %	# LO minorité	Financement par personne LO minorité
National	3 863 300,00 \$	310 525,00 \$	1 155 495,00 \$	5 329 320,00 \$			1 007 583	5,29 \$
Terre-Neuve et Labrador (TNL)	1 048 745,00 \$	165 635,00 \$	0,00 \$	1 214 380,00 \$	0,2	4,89	2 100	578,28 \$
Île-du-Prince-Édouard (ÎPÉ)	1 029 200,00 \$	188 642,00 \$	46 900,00 \$	1 264 742,00 \$	0,5	5,09	4 813	262,80 \$
Nouvelle-Écosse (NÉ)	1 592 500,00 \$	297 221,00 \$	34 088,00 \$	1 923 809,00 \$	3	7,75	30 330	63,43 \$
Nouveau-Brunswick (NB)	2 025 300,00 \$	561 062,00 \$	186 011,00 \$	2 772 373,00 \$	23,4	11,17	235 698	11,76 \$
Québec (QC)	2 982 687,00 \$	834 068,00 \$	0,00 \$	3 816 755,00 \$			1 058 250	3,61 \$
Ontario (ON)	4 712 050,00 \$	917 650,00 \$	82 035,00 \$	5 711 735,00 \$	53,8	23,00	542 383	10,53 \$
Manitoba (MB)	2 177 475,00 \$	605 245,00 \$	0,00 \$	2 782 720,00 \$	4,1	11,21	41 370	67,26 \$
Saskatchewan (SK)	1 994 600,00 \$	362 090,00 \$	8 335,00 \$	2 365 025,00 \$	1,4	9,52	14 293	165,47 \$
Alberta (AB)	2 344 500,00 \$	450 971,00 \$	0,00 \$	2 795 471,00 \$	7,1	11,26	71 368	39,17 \$
Colombie-Britannique (CB)	2 174 000,00 \$	388 305,00 \$	0,00 \$	2 562 305,00 \$	6,2	10,32	62 190	41,20 \$
Yukon (YK)	538 560,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	538 560,00 \$	0,1	2,17	1 483	363,28 \$
Territoires du Nord-Ouest (TNO)	499 040,00 \$	131 200,00 \$	0,00 \$	630 240,00 \$	0,1	2,54	1 080	583,56 \$
Nunavut (NU)	176 545,00 \$	92 735,00 \$	0,00 \$	269 280,00 \$	0	1,08	478	563,94 \$
Total	27 158 502,00 \$	5 305 349,00 \$	1 512 864,00 \$	33 976 715,00 \$				
Total - National	23 295 202,00 \$	4 994 824,00 \$	357 369,00 \$	28 647 395,00 \$				
Total - National - Québec	20 312 515,00 \$	4 160 756,00 \$	357 369,00 \$	24 830 640,00 \$				

Le tableau ci-haut est clair: les organismes à but non-lucratif franco-ontariens sont financièrement désavantagés par rapport au reste du pays. L'Ontario français recevait, en 2015-2016, **23 % des fonds disponibles** au milieu communautaire francophone hors-Québec, alors que le **tiers des OBNL francophones hors-Québec** et **54 % de la population francophone hors-Québec** sont situés en Ontario. Le tout dans l'une des provinces où le coût de la vie est le plus élevé au pays.

Ce sous-financement chronique, qui n'a pas été adressé dans le dernier plan d'action, est l'un des facteurs qui a participé à l'affaiblissement du réseau franco-ontarien durant la pandémie, fragilisant ainsi les services en français dans plusieurs régions de la province.

Depuis le début de la pandémie, l'AFO a publié les résultats de trois enquêtes auprès de ses membres. Deux de ses enquêtes ont été réalisées grâce à des partenariats.

- Analyse du sondage concernant l'impact de la crise COVID-19 sur les organismes à but non lucratif, à but lucratif et institutions de l'Ontario français
- Analyse du sondage sur la relance économique franco-ontarienne (réalisé avec la précieuse collaboration du Club canadien de Toronto, du Regroupement des gens d'affaires et de Niagara Venture)
- Risque, résilience et reconstruction des communautés: État du secteur après trois mois de crise de la COVID-19 (produit en partenariat avec *Ontario NonProfit Network*)

Grâce à ces enquêtes, nous pouvons classer les organismes franco-ontariens en trois catégories.

- Environ le tiers des OBNL franco-ontariennes disent ne pas avoir souffert financièrement de la crise sanitaire.
- Environ la moitié des OBNL sont en voie de retrouver un certain équilibre ou pourront le faire avec un léger ou moyen appui financier.
- Environ 10 % des OBNL franco-ontariennes sont actuellement dans une situation critique pouvant mener à leur fermeture à court terme.

Selon notre dernière étude, les organismes franco-ontariens auraient subi en moyenne, entre mars et juin 2020, des pertes budgétaires moyennes de 80 000 \$. La réduction d'heures ou le licenciement de personnel, l'utilisation des fonds de réserve et la réception de fonds d'aide gouvernementaux sont les moyens qui ont permis à plusieurs d'entre eux de lutter contre cette nouvelle pression financière. Cette pression financière, jumelée au sous-financement chronique du réseau franco-ontarien, a rendu plusieurs OBNL franco-ontariennes plus vulnérables qu'elles ne l'étaient.

Pourtant, ces organismes ont un rôle central dans la place du français en Ontario. Dans certaines régions, ces organisations sont les seuls milieux de vie en français à l'extérieur des murs de nos écoles francophones. De plus, plusieurs de ces organisations offrent des services au nom des

gouvernements du Canada et/ou de l'Ontario grâce à leur grande expertise du terrain et leur connaissance de leur clientèle.

Nous tenons à souligner l'engagement des gouvernements à épauler nos organisations. Depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement du Canada a investi 1,5 million de dollars en fonds de secours, via FedDev, dans les OBNL franco-ontariennes avec la création du Fonds d'aide et de relance pour entreprises et organismes francophones du Sud de l'Ontario (FAREOSO). De son côté, le gouvernement de l'Ontario a investi 3 millions de dollars depuis le début de la crise dans des fonds ciblés aux Franco-Ontariens. De ces trois millions, deux ont été annoncés dans le dernier budget avec la création du Fonds de secours pour les organismes francophones sans but lucratif suite à la COVID-19. L'autre million provient du Programme d'appui à la francophonie ontarienne, qui a été remodelé cette année afin de faire face à la crise.

Recommandation 7

Que Patrimoine canadien augmente le financement des organisations franco-ontariennes pour qu'elles reçoivent le tiers du financement communautaire disponible chez Patrimoine canadien, et ce, sans pénaliser et baisser les fonds dirigés aux organisations francophones des autres provinces.

Traduction et offre sur les réseaux sociaux

Il n'est pas étonnant que la *Loi sur les langues officielles* soit silencieuse sur son application aux médias sociaux puisque la dernière modernisation de cette loi est survenue à l'ère pré-numérique. L'utilisation des médias sociaux comme source d'information a pris une ampleur accélérée au cours des dernières années.

- 19 millions de Canadiens se retrouvent sur Facebook et près de 7 millions sont abonnés à Twitter.
- Selon la firme Comscore, le temps passé sur les réseaux sociaux par les utilisateurs a grimpé en flèche de 70 % au Canada entre les 3 et 9 février et entre les 16 et 22 mars, soit durant les premières journées du confinement.
 - Toujours selon la même étude, la consommation d'informations gouvernementales a connu sa plus grande hausse selon la firme, bondissant de 83 % durant la même

période. La consommation de nouvelles via les médias sociaux a, quant à elle, augmenté de 40 %.

Lors de la réunion du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes du 26 novembre 2020, professeure Chouinard rapportait une observation qu'elle a faite avec son confrère, Dr. Martin Normand, sur l'utilisation des langues officielles par le gouvernement du Canada durant la pandémie. Selon leurs observations, le gouvernement du Canada a communiqué dans une proportion de 79,4% en anglais contre 20,6% en français sur les médias sociaux.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada, dans sa modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, légifère afin d'assurer une égalité réelle du français et de l'anglais dans ses communications numériques.

Finalement, le Commissaire aux langues officielles a rapporté avoir reçu 72 plaintes jugées recevables sur la crise sanitaire. Selon son rapport, Une question de respect et de sécurité. L'incidence des situations d'urgence sur les langues officielles, les plaintes portaient sur "l'absence de communications ou prestations de services dans les deux langues officielles de la part du gouvernement du Canada et sur les droits liés à la langue de travail des fonctionnaires fédéraux dans les régions désignées bilingues."

Il est malheureux que les obligations linguistiques soient parfois balayées au second plan en vue d'atteindre un objectif. S'il est vrai que l'ère de l'information en continu a profondément changé les méthodes de communication, les obligations linguistiques doivent être perçues comme un facteur essentiel à la réussite et à la clarté d'un message, et non un boulet ralentissant la communication.

L'AFO estime que le Bureau de la traduction et l'ensemble de l'appareil fédéral doivent réfléchir aux défis que posent cette ère de communication en continu, et proposer et mettre en oeuvre des solutions afin de les surmonter.

Recommandation 9

Dans l'esprit de la recommandation 1 du Commissaire aux langues officielles provenant du rapport mentionné ci-haut, que le Bureau de la traduction, en collaboration avec les institutions fédérales, mette sur pied un services de traduction express, afin d'écourter le délai entre la rédaction d'un message et sa traduction, et revoit ses procédures afin d'assurer une communication gouvernementale en continu, et ce, dans les deux langues officielles.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter l'analyste politique de l'AFO, Bryan Michaud, au 613-889-5324, ou par courriel à bmichaud@monassemblee.ca.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



CAROL JOLIN

Assemblée de la francophonie de l'Ontario

435 rue Donald - Bureau 336

Ottawa (Ontario) K1K 4x5

Téléphone : 613 744-6649

